

## Compte rendu de la session plénière du 20 décembre 2017

### Résumé

Le CNDSI s'est réuni en session plénière pour la 11e fois le 20 décembre 2017, sous la présidence du secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères. Le principal point à l'ordre du jour était le recueil des remarques et propositions des membres du conseil sur le projet de relevé de décisions du CICID du 5 février 2018.

Ces échanges se sont fondés sur :

- une présentation par M. Hubert Julien-Laferrrière, sur l'avis de la Commission des affaires étrangères sur l'aide publique au développement (loi de finances 2018) ;
- une intervention de l'envoyé spécial pour le Sahel, Jean-Marc Châtaigner ;
- un projet de conclusions du CICID, présenté par le directeur du développement durable.

Les échanges de grande qualité, ont duré près de 4 heures. Les membres du CNDSI ont été invités à compléter leur propos via des contributions écrites (jusqu'au 8 janvier).

Les conclusions du CICID seront consolidées au début de l'année 2018 notamment sur la base de ces contributions puis lors de discussions interministérielles ; elles aborderont les priorités stratégiques de la politique de développement de la France.

De brefs points d'information ont été communiqués sur l'état d'avancement du groupe de travail du CNDSI sur la participation des entreprises françaises au développement des pays du Sud, l'élaboration en cours d'une stratégie interministérielle d'éducation au développement et à la solidarité internationale (EADSI) et la réflexion en cours sur l'association des acteurs non étatiques à la présidence française du G7 en 2019.

Afin de conforter la dynamique de dialogue, le secrétaire d'État a annoncé l'organisation d'une réunion du CNDSI en format élargi le 20 février 2018 ; sous la responsabilité de DGM/CIV, en liaison avec l'ensemble des services concernés, il s'agira d'organiser et d'animer en début de quinquennat une journée d'échanges et de débat ouverte à tout acteur engagé dans le développement, dans l'esprit du Forum "Dessignons le développement de demain" du 13 février 2015. Ce sera l'occasion de favoriser l'appropriation par tous des conclusions du CICID, qui se sera tenu quinze jours plus tôt. Le bureau du CNDSI validera le 18 janvier prochain l'ordre du jour de cet événement, qu'il s'agira ensuite de valoriser au sein du MEAE, parmi sa communauté de partenaires et au-delà en lien avec la DCP.

### Calendrier

- 8 janvier 2018 : date limite pour la réception de contribution écrite en vue du CICID
- 18 janvier 2018 : bureau du CNDSI
- 5 février 2018 : Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID)
- 22 février 2018 : session élargie du CNDSI (première réunion plénière de l'année)<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Modification a posteriori (le secrétaire d'Etat a annoncé la date du 20 février en plénière)

La 11<sup>ème</sup> session plénière du Conseil national de la coopération et de la solidarité internationale (CNDSI) s'est tenue le 20 décembre 2017 sous la présidence du secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, M. Jean-Baptiste Lemoyne, et en présence notamment de la conseillère pour la société civile du Président de la République, Mme Soria Blatmann, et du directeur général de la mondialisation, M. Laurent Bili.

### **1° Discours introductif du Secrétaire d'Etat**

Le CNDSI demeure une instance précieuse pour le MEAE au lendemain de deux temps forts du développement durable qui ont notamment démontré le besoin de synergie dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris et de l'Agenda 2030 :

- Le « One Planet Summit », présidé à Paris par le Président de la République, le secrétaire général des Nations unies et le président de la Banque mondiale. Ce sommet a enclenché une puissante mobilisation collective au service de l'Accord de Paris.
- Le sommet Union africaine-Union européenne à Abidjan au lendemain d'un discours important du Président de la République à Ouagadougou, au cours duquel a été réaffirmée l'importance d'une relation partenariale renouvelée avec l'Afrique, pour accompagner la jeunesse africaine sur les chemins de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

Dans le cadre de la revue par les pairs du CAD de l'OCDE de la politique française de développement, des évaluateurs luxembourgeois et néerlandais ont récemment été accueillis à Paris. Le secrétaire d'Etat a remercié le bureau du CNDSI et les ONG mobilisés pour cet accueil, notamment Coordination SUD qui a produit un rapport alternatif au mémorandum du gouvernement. Celui-ci souligne la qualité du dialogue institué au sein du CNDSI.

Le secrétaire d'Etat a ensuite détaillé trois points majeurs.

#### **1) Les priorités de la France en matière de développement**

La France souhaite conforter la priorité géographique de sa politique envers l'Afrique, qui abrite désormais 1 humain sur 7 et devra insérer 450 millions de jeunes sur le marché du travail d'ici 2050. En se rendant récemment au Burkina Faso, au Ghana et en Côte d'Ivoire, le Président de la République a voulu apporter l'appui de la France au développement de la jeunesse et de l'innovation foisonnante, tout en soutenant l'effort collectif des pays de la région au sein du G5 Sahel (avec deux piliers, sécurité et développement). La France est attendue sur ce sujet.

Sur le plan thématique, la France donne la priorité à la mise en œuvre de l'Accord de Paris, en particulier grâce au relèvement de l'ambition sur l'adaptation au changement climatique, de 1,2 Md € à 1,5 Md €/an en 2020. Ce volet de l'engagement français au profit des actions climat reste important pour nombre de partenaires, aux côtés de l'engagement pris lors du CICID de novembre 2016 de consacrer 5 Md € de financements à co-bénéfice climat.

L'éducation mérite également un traitement particulier. C'est le sens de l'engagement du Président de la République au côté du Président Macky Sall pour reconstituer le partenariat mondial pour l'éducation (PME), en février à Dakar. L'Union européenne s'est d'ores et déjà

engagée à rallonger sa contribution initiale de 100 M€. La France fera de l'accès des filles à une éducation de qualité jusqu'à la fin du secondaire un objectif majeur de son action dans le domaine du développement, comme l'a annoncé le Président de la République à Ouagadougou. Les droits relatifs à la santé représentent des défis fondamentaux. La France restera le 2ème contributeur du Fonds mondial pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. L'égalité femmes/hommes est une grande cause du quinquennat également à l'international ; une nouvelle stratégie genre et développement sera adoptée en 2018.

### 2) *Projet de loi de finances pour 2018 et trajectoire vers une APD à 0,55% du RNB*

Les crédits pour les organisations de la société civile – françaises, internationales et locales - seront préservés sur le budget 2018, et progresseront dans les prochaines années. Si le rang international de la France dans le développement est remis en question, en raison d'une baisse continue de ses moyens, le gouvernement appréhende l'APD comme un levier de solidarité, mais aussi un instrument d'influence et un instrument de gestion globale des crises. Le Président de la République a confirmé l'objectif d'une APD représentant 0,55% du PIB à échéance de 2022 devant l'Assemblée générale des Nations unies et plus récemment à Abidjan et à Ouagadougou. Le secrétaire d'Etat comme le ministre, M. Jean-Yves Le Drian, sont mobilisés pour faire aboutir cet engagement dans le cadre d'une trajectoire d'accroissement des moyens politiquement et budgétairement crédible.

Des propositions ont été faites pour passer à la vitesse supérieure ; elles seront formalisées en vue du CICID de février 2018 ; les discussions se poursuivent au niveau interministériel.

Cette trajectoire devra s'accompagner d'un rééquilibrage vers les pays les plus pauvres (les principaux bénéficiaires de l'APD française sont actuellement des pays à revenu intermédiaire) et pour l'action humanitaire, en renforçant la part des dons. Dès le budget 2018, une augmentation des fonds de 20 % dans le domaine humanitaire est prévue.

Il est également décidé de renforcer la part du bilatéral, qui s'est fortement dégradée depuis 2010, tout en respectant les obligations dans le cadre multilatéral, notamment de l'Union européenne, où les engagements sont pluriannuels : la contribution française au Fonds européen de développement s'élève à 850 M€, soit plus de la moitié du programme 209.

S'agissant enfin de la Taxe sur les transactions financières (TTF), l'objectif est de promouvoir son modèle français au niveau européen afin que d'autres pays suivent cette initiative.

### 3) *Quelle aide publique au développement voulons-nous ?*

Le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement invitera, le 5 février sous la présidence du Premier ministre, à repenser la méthode française de l'aide au développement. Des moyens insuffisants pourraient avoir des incidences négatives pour la place de la France sur la scène internationale.

La transformation de l'APD doit se poursuivre, en lien avec l'AFD, vers encore plus de proximité avec le terrain, et un travail davantage délocalisé au contact des besoins. Cet état d'esprit est par exemple au cœur de l'Alliance pour le Sahel ; ce parti-pris nécessite en outre une approche plus inclusive et mieux comprise par tous avec l'ensemble des acteurs, c'est le rôle du CNDSI. Enfin,

un renouvellement de l'approche de l'aide induit une meilleure évaluation et plus de souplesse dans le fléchage des crédits.

Le secrétaire d'Etat adresse ses remerciements aux membres du CNDSI, mobilisés ces derniers mois pour faire bénéficier le MEAE de leurs différentes expertises, et en particulier le bureau pour son rôle de relais et d'animation. Puis il évoque diverses échéances qui nécessiteront un dialogue étayé avec les partenaires, notamment via le CNDSI (renouvellement de l'accord de Cotonou, nouveau cadre financier pluriannuel de l'Union européenne, prochains Forums politiques de haut niveau sur les ODD et préparation de la présidence française du G7 en 2019) et annonce la date du prochain CNDSI, le 20 février 2018, dans un format élargi.

### **2° Présentation du rapport de l'Assemblée nationale sur l'aide au développement par M. Hubert Julien-Laferrière, rapporteur de la mission APD**

En remerciant M. Julien-Laferrière pour sa présence, le secrétaire d'Etat propose que cette pratique soit pérennisée annuellement.

Le député partage d'abord son plaisir de retrouver le CNDSI, au sein duquel il a siégé en tant qu'élu de la ville de Lyon en 2014. Il pointe ensuite une contradiction : une France qui occupe une place singulière dans le monde, pour la réduction des inégalités planétaires, les droits de l'Homme et la préservation de l'environnement d'une part ; des budgets dédiés à l'aide française en baisse continue entre 2010 et 2016 (- 45% sur la période) d'autre part.

En fonction des hypothèses de croissance, tenir l'engagement de l'augmentation de l'APD à 0,55 % du RNB en d'ici 2022 nécessiterait environ 6 Md€ supplémentaires. Une augmentation débutée modestement en 2018, tant en crédits de paiement qu'en autorisations d'engagement. S'il s'agit de faire plus, il faut également faire mieux ; plusieurs recommandations en ce sens figurent dans le rapport remis au Parlement dans le cadre des récentes discussions budgétaires.

Il faut retrouver l'ambition de l'aide bilatérale, mieux orienter cette dernière vers les pays les moins avancés et plus particulièrement le Sahel, viser un rééquilibrage prêts/dons et une augmentation de la part de l'APD transitant par les OSC pour rejoindre la moyenne de l'OCDE.

L'aide doit être davantage lisible, grâce à un pilotage unique et clarifié. « Il ne s'agit pas de revenir sur la réforme de 1998 mais peut-être de la terminer ». Cette rationalisation serait vectrice d'une plus grande efficacité de notre aide mais aussi d'une meilleure compréhension de la politique par les citoyens français et les pays partenaires.

Une telle dynamique pourrait s'adosser au cadre des ODD, encore insuffisamment intégrés dans la construction et le suivi de la politique d'aide de la France. Elle devrait également davantage associer les acteurs locaux via un plus fort cofinancement de la coopération décentralisée (les collectivités ayant une expertise notable pour la maîtrise d'ouvrage et l'inclusivité des projets).

La tradition d'expertise de la France doit être mieux valorisée en soutenant son opérateur dédié via plus de commandes publiques et en réfléchissant aux perspectives de rapprochements entre Expertise France et l'AFD. Il est également regrettable que la TTF ne soit pas fléchée à hauteur

de 50 % pour le développement. L'ensemble de ces éléments devrait être considéré dans une nouvelle loi d'orientation et de programmation qui devrait être adoptée 2019 au plus tard.

Suite à cette présentation, les membres du CNDSI partagent différentes réflexions qui se rapportent également au débat sur la préparation du CICID.

Les ONG, par les voix de Philippe Jahshan (Coordination Sud) et de Pierre Jacquemont (Groupe Initiatives), alertent le ministère sur le hiatus entre les engagements et messages, d'une part, et les moyens, d'autre part. Il y a un risque de limitation effective des ambitions affichées, pouvant impacter la crédibilité de la France, d'autant plus si l'Etat ne se dote pas d'une stratégie bilatérale claire et d'une loi renouvelée. Elles ont par ailleurs affiché leur déception quant à l'absence de projet de trajectoire à moins de deux mois du CICID ; le CNDSI aurait en effet souhaité réagir à des annonces chiffrées.

Philippe Jahshan rappelle que le Royaume-Uni et l'Allemagne ont concrétisé une trajectoire ambitieuse de leur aide dans un délai similaire. Pour y parvenir en France, il faut faire monter en puissance des leviers jusqu'ici sous-financés : l'aide humanitaire, la question de l'expertise, les crédits via les OSC et les collectivités.

Pierre Jacquemont et Claire Fehrenbach (Oxfam) soulignent leur frustration vis-à-vis de la TTF, dont les ambitions pour le développement ont été revues à la baisse alors qu'elle constitue une solution remarquable pour financer la trajectoire attendue d'ici 2022.

Pierre Jacquemont rappelle l'attachement des ONG à la séparation des fonctions stratégique, technique et budgétaire et à la création d'Expertise France (des conventions de partenariat ont été signées entre ONG et cet opérateur).

André Viola (Assemblée des départements de France), Oumou Sall Seck (maire de Goudam, Mali) et Adrien Akouété (Togo) saluent le plaidoyer de Hubert Julien-Lafferrière en faveur des collectivités : la coopération décentralisée constitue une opportunité clé pour rapprocher l'aide et les ODD des populations selon une logique de démocratie de proximité. En France, les crédits des communes de plus de 100 000 habitants dédiés à la coopération augmentent. Oumou Sall Seck alerte sur la timidité des financements au bénéfice des collectivités maliennes et sur le besoin de dialogue croissant entre les populations et les acteurs du développement et de la sécurité (comme la force Barkhane).

Christine Andela (Cameroun) réagit aux défis de lisibilité soulignés successivement par le député et les ONG françaises, en rappelant à quel point l'organisation de l'équipe France n'est pas claire sur le terrain (ambassade, AFD, autres opérateurs...), au détriment de sa crédibilité. La refonte du paradigme de l'aide devrait s'accompagner d'une réflexion plus poussée sur la gouvernance locale et le suivi-évaluation, avec une vigilance accrue du fait du glissement de l'aide vers de plus en plus d'appuis budgétaires (aux dépens des OSC notamment). L'exemple français du CNDSI pourrait être inspirant pour les pays partenaires.

Elodie Aissi (CFDT) questionne le ministère sur l'observatoire des politiques du développement prévu par la loi de 2014 mais qui a du mal à exister depuis lors.

Geneviève Tardieu (ATD Quart Monde) approuve l'approche du rapport parlementaire, appréhendant le développement comme un processus continu et global (social, économique et environnemental, adossé aux ODD). Elle regrette toutefois la non prise en compte du principe de « ne laisser personne de côté », régulièrement oublié des discours et contributions sur les ODD alors que les OSC se sont fortement mobilisées pour son adoption en 2015.

Adrien Akouété réagit sur l'importance du développement et de la modernisation du secteur agricole en Afrique, notamment pour donner des perspectives aux jeunes.

Andrée Thomas (FO) regrette que les organisations syndicales n'aient pas été auditionnées pour le rapport parlementaire ; Raphaël Chenuil (Ensemble Contre la Peine de Mort) émet le même regret concernant les ONG droits de l'Homme, sujet absent du document et des débats alors que « ces droits ainsi que la démocratie constituent une part entière du développement ». André Viola s'associe à ces remarques, les collectivités n'ayant pas été consultées en tant que tel.

En réponse à ces différentes réactions, Hubert Julien-Laferrière indique avoir consulté CUF pour le rapport 2017 ; il précise que les délais de rédaction du rapport 2018 seront plus longs et permettront ainsi d'auditionner plus d'acteurs.

Il précise sa vision d'une approche territoriale de l'aide via les collectivités et les ONG, pour soutenir les services de proximité (état civil, assainissement, ...), développer une approche plus inclusive du développement, le tout au service des priorités sectorielles de la France et de l'objectif final de lutte contre la pauvreté.

En réponse à une interpellation de Claire Fehrenbach (Oxfam), il confirme qu'il n'adhère pas à la vision d'un développement comme levier de lutte contre les migrations, ayant au contraire la conviction que le premier encourage vertueusement les secondes.

### **3° Intervention de M. Jean-Marc Châtaigner, envoyé spécial pour le Sahel**

Le secrétaire d'Etat note que l'Alliance pour le Sahel entre dans sa phase opérationnelle (signature la veille d'un premier projet AFD - Banque malienne de développement agricole).

Ravi de retrouver le CNDSI, dont il a vu la naissance quand il était directeur général adjoint de la mondialisation, Jean-Marc Châtaigner commence son intervention par un proverbe peul : « Celui qui veut le meilleur miel doit supporter patiemment le dard des abeilles ».

Au Sahel en particulier, se ressent l'écho des grands défis du Monde : démographique, économique et social (ampleur des inégalités), environnemental (qui ne se résume pas au climat), défi des savoirs et des connaissances (40 chercheurs par million d'habitants au Nigeria,

contre 4 000 aux Etats-Unis), sécurité, participation citoyenne<sup>2</sup>. Les tendances lourdes pour les prochaines décennies sont : migrations Sud-Nord et Sud-Sud, urbanisation, arrivée de plus en plus de jeunes sur le marché de la formation et de l'emploi.

Pour relever ces défis, il existe des signaux positifs sur lesquels il faut capitaliser (augmentation du taux de scolarisation et d'accès aux services sociaux de base, diminution de la violence en général). Il est aussi important de considérer l'Afrique au pluriel : « il n'y a pas qu'un Sahel mais des Sahels avec des peuplements, cultures, trajectoires historiques différentes ».

Dans ce contexte, l'approche des 3 D est particulièrement opportune au Sahel :

- Diplomatie : car la paix est une condition sine qua non du développement.
- Défense : il ne faut pas tomber dans l'angélisme, le Sahel fait face à un terrorisme qui sait s'adapter car s'il est barbare, il n'est pas idiot. Il y a un triple enjeu : coordonner les forces internationales et nationales sur le terrain, accompagner la montée en puissance de la force G5 Sahel, appuyer un volet civil (gouvernance, justice, protection des droits).
- Développement (en lien avec l'humanitaire), car « il faut s'attaquer aux ressorts de l'instabilité » et aux vulnérabilités, notamment par le développement des services de proximité et plus généralement par la présence de l'Etat dans tous les territoires.

Cette approche intégrée doit reposer sur des principes renégociés pour une aide au développement plus efficace. C'est le propos de l'Alliance pour le Sahel créée en juillet 2017 par six bailleurs de fonds, dont l'AFD. Il s'agit de travailler collectivement vers plus de transparence, de redevabilité, de rapidité, de proximité, de gouvernance démocratique, d'action multi-acteurs. Dans ce cadre, une « Initiative verte pour le Sahel » se fondant sur l'agro-écologie est en cours de discussion entre l'AFD et les acteurs non-étatiques.

Jérémy Pellet, directeur délégué adjoint de l'AFD, poursuit cette démonstration en indiquant à quel point le Sahel est à la fois un défi et un moteur pour le renouvellement des modalités d'intervention de l'AFD. Plusieurs outils sont dédiés à cette zone, comme l'Alliance pour le Sahel, mais aussi l'initiative Tiwara lancée par l'AFD début 2017 sur financement de la TTF et avec des premiers résultats attendus au printemps 2018 (procédures accélérées).

Les ONG saluent le caractère innovant des nouveaux procédés présentés, tout en soulignant certains paradoxes ou risques de contradiction :

- Le développement est présenté comme un processus de long terme alors que les nouvelles initiatives présentées valorisent le court-terme et l'atteinte de résultats rapides (Aurélié Gal-Régniez, Equilibres & populations).

---

<sup>2</sup> Intervention complète disponible ici : <https://www.linkedin.com/pulse/s%C3%A9curit%C3%A9-et-d%C3%A9veloppement-au-sahel-enjeux-dune-pour-le-chataigner/>

- Il est question d'outils plus inclusifs alors que les mécanismes de financement du dispositif France ne permettent pas de travailler de manière satisfaisante avec les ONG locales (Aurélié Gal-Régniez).
- Cette marge de progrès concerne également les acteurs français selon Pierre Jacquemot (Groupe Initiatives) : les ONG françaises travaillent finalement mieux avec les banques de développement d'autres pays européens.
- La dimension sécuritaire (G5 Sahel, discours répétitifs sur le sujet) n'apporte pas de réponses à certaines situations d'horreur (esclavagisme de migrants en Libye) et pourrait même encourager le développement de trafics (Khady Sakho Niang, FORIM).

Jean-Louis Bancel (Crédit Coopératif) souligne l'importance du secteur privé français et local pour la stabilité économique des pays vulnérables, notamment au Sahel. Certains opérateurs privés sont constants dans leurs engagements sur la zone, malgré le contexte d'insécurité, en appelant à des mesures plus incitatives pour appuyer l'économie sociale et solidaire sur place, via : 1) le financement privé du développement (microcrédits) ; 2) l'essor des modèles coopératif (dans le secteur agricole) et mutualiste (dans le domaine de la santé mère-enfant) sur la base des expertises françaises fortes en la matière.

Soukeyna Ndiaye Ba (entrepreneure, Sénégal) remercie la France pour les efforts accomplis en Afrique. Le discours de Ouagadougou a été très apprécié au Sénégal. Le modèle coopératif représente effectivement une opportunité pour les jeunes et les femmes.

Raphael Chenuil (ECPM) plaide pour que la lutte contre le terrorisme au cœur des problématiques au Sahel ne permette pas tous les abus, en appelant à la sauvegarde et au renforcement des Etats de droit.

En réponse, le Secrétaire d'Etat insiste sur « les destins liés » de toutes les parties-prenantes du développement pour répondre ensemble à ces défis majeurs.

#### **4° Discussion sur le projet de conclusions du CICID**

Cyrille Pierre, directeur du Développement durable, rappelle les grands principes directeurs du prochain CICID. Premier du quinquennat, il sera l'occasion de fixer un cap pour les priorités thématiques et leur traduction budgétaire : il devra aboutir à des décisions politiques mettant en œuvre une nouvelle conception de l'aide publique au développement de la France, d'en fixer les priorités (géographique – le Sahel – comme sectorielles - éducation, climat, santé, promotion de l'égalité femme-homme) et les moyens (confirmation d'une trajectoire pour aboutir à l'objectif de 0,55 % en 2022). Il produira un document court à la demande des autorités politiques qui se déclinera en cinq parties :

1. Les objectifs, en cohérence avec la Loi d'orientation et de programmation de 2014 (LOPDSI) et les conclusions du CICID du 30/11/2016.



2. Les moyens (la trajectoire).
3. Une rénovation de la méthode de l'APD (plan pluriannuel d'allocations des ressources, nouvelle loi d'orientation et de programmation, renforcement de l'évaluation...).
4. L'articulation avec les acteurs non étatiques (dont le secteur privé en écho au discours de Ouagadougou).
5. L'inscription du dispositif français dans les dynamiques et structures multilatérales.

Les conclusions du futur CICID seront élaborées selon les modalités suivantes :

- Les services de la DGM et de la DG Trésor ont produit un projet de relevé de décisions du CICID qui a été communiqué le 11 décembre dernier. Les éléments en cours d'arbitrage politique ont été retirés du document transmis, en particulier tous les montants et engagements budgétaires. Ils seront inclus *in fine*.
- Suite à cette session du CNDSI, ses membres peuvent envoyer des retours écrits.
- Sur la base de ces retours, une consultation interministérielle consolidera les décisions.

La concertation organisée autour du CICID du 30 novembre 2016 peut servir d'exemple pour celui de 2018.

Pendant une heure, les membres du CNDSI font part de leurs réactions (certaines d'entre elles faisant écho à des interventions précédentes) sur :

- La nécessité d'un meilleur équilibre prêt/don.
- Une meilleure prise en compte des droits de l'Homme.
- L'importance de qualifier une trajectoire dans le document final pour l'APD mais aussi pour le financement de la société civile française.
- La nécessité de mettre le document final « en musique » selon une lecture plus stratégique adossée aux ODD et au climat. La lecture de l'AFD en 5 transitions apparaît par exemple pertinente du point de vue de Coordination SUD.
- L'absence de mention de la TTF et du fléchage de ses ressources.
- L'opportunité que constitue le CICID pour travailler à une meilleure transparence et redevabilité. Des rapports d'impacts pluri-annuels et une approche évaluative plus transversale, concernant les politiques et pas seulement les projets, pourraient être élaborés. La revue de la LOPDSI de 2014 apparaît être une condition préalable à toute nouvelle loi. Coordination SUD demande en outre la création d'un organe indépendant d'évaluation de la cohérence des politiques publiques pour le développement.

L'absence, dans le projet, de valorisation de l'expertise des collectivités territoriales (Jocelyne Bougeard, AFCCRE ; Roland Ries, CUF) ou encore des acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur (Patrick Caron, CIRAD) est regrettée. D'autant plus que le rôle clé de ces différents acteurs était souligné lors de la LOPDSI 2014 (qui évoque notamment un « développement par la recherche » comme le rappelle Patrick Caron).

La question de l'éducation au développement et de l'engagement citoyen manque du point de vue des collectivités territoriales (Jocelyne Bougeard) et d'Educasol (Carole Coupez). Plus généralement, ces acteurs regrettent que l'enjeu de la mobilisation citoyenne n'apparaisse pas et souhaitent *a minima* que l'inscription du CICID 2018 dans le prolongement des décisions prises lors du CICID de 2016 soit explicite en introduction du document final.

Ce point de vue est partagé par Guillaume Nicolas (CLONG-Volontariat), qui souhaiterait en outre que le document final cite les différentes formes d'engagement que la France peut déployer au profit du développement. Il rappelle que le volontariat est un moyen privilégié pour la proximité avec les populations locales.

La question agricole et alimentaire ne doit pas seulement être abordée du point de vue de l'urgence selon Jocelyne Bougeard.

Patrick Caron rappelle l'importance de préserver la priorité thématique de la sécurité alimentaire dans le contexte du changement climatique et alors que la France a tant œuvré en la matière. L'articulation développement agricole/développement rural/sécurité alimentaire est par ailleurs un maillon extrêmement important de stabilité au Sahel.

Bernard Pinaud (CCFD Terre Solidaire) partage ses réserves sur la formulation du point 18.1 qui prône une plus grande libéralisation du secteur agricole, et plaide pour la préservation de l'agriculture familiale et paysanne en Afrique, qui nourrit à ce jour 80 % de la population.

Rodrigue Kokouendo (député LREM) enchérit en valorisant l'approche agro-écologique comme solution alternative intéressante.

Sur le plan environnemental, les intervenants plaident pour une approche plus globale et pas seulement centrée sur la lutte contre le changement climatique.

Renaud Lapeyre (WWF) fait part de sa satisfaction à la lecture des annonces pour le climat dans le document provisoire (obligations vertes, AFD 100 % compatible avec l'Accord de Paris). Ces engagements manquent cependant d'opérationnalisation et de clarifications. Il semble également important pour WWF d'indiquer un processus d'évaluation continue « One Planet Summit » annualisé.

Renaud Lapeyre regrette que la biodiversité ne soit pas traitée comme un point spécifique, parti pris pourtant du ministère de la Transition écologique et solidaire. Il serait par ailleurs opportun que le CICID précise le leadership de la France dans ce secteur, en annonçant précisément le rehaussement de ses objectifs autour de notions-clés (comme le capital naturel).

Emmanuel Poilane (CRID) déplore que ne soit pas mentionnée l'Agence française de la biodiversité et insiste pour que les engagements pour le climat irriguent l'ensemble des activités de l'AFD (invitée à afficher sa sortie du charbon).

Olfa Soukri (Tunisie) souhaite que l'invitation du Président de la République aux chercheurs du monde entier pour travailler sur le climat soit également fléchée sur les talents africains ; plus généralement, elle regrette la baisse constatée des différentes bourses adressées au continent africain.

Les références à l'enjeu migratoire sont jugées insatisfaisantes par Khady Sakho Niang (FORIM) :

- la reconnaissance des diasporas ne devrait pas se limiter au plan financier ;
- la migration est accolée à des phénomènes catastrophiques dans le *projet*, comme si les migrants étaient responsables de fléaux.

Un point 5 bis pourrait affirmer l'engagement de la France pour une approche migratoire basée sur les droits humains ainsi que la relation positive entre migration et développement.

Plusieurs remarques sont émises sur la place du secteur privé dans le document provisoire :

- Bernard Pinaud (CCFD Terre Solidaire) appelle à ce que soit précisé l'encadrement des flux privés afin qu'ils soient de véritables leviers de développement. Par exemple dans le cadre de l'initiative PACTE avec l'Afrique du G20.
- Elodie Aissi (Institut Belleville, CFDT) ajoute les enjeux du respect des droits des travailleurs et de la responsabilité sociale des entreprises.
- Julie Stoll (PFCE) regrette que les avancées du CICID 2016 sur la prise en compte du secteur privé et particulièrement de l'Economie sociale et solidaire et du commerce équitable, ne soient pas mentionnées.
- Patrick Caron alerte sur le caractère malheureux voire insultant de la formulation : « lutte contre l'économie informelle ».

Concernant le genre (point 8 du projet), Monica Michel (députée LREM) propose un rapprochement entre le CNDSI et la mission d'information sur le droit des femmes dans la diplomatie en cours à l'Assemblée nationale.

Rodrigue Kokuendo souligne l'importance de mettre l'accent sur l'éducation des filles en écho aux discours du Président de la République.

Olfa Soukri évoque la possibilité de construire des budgets sensibles au genre pour mieux considérer cet enjeu transversal.

Aurélie Gal Régniez (Equilibres et populations) se réjouit de la priorité donnée à l'égalité Femme/Homme. Manquent cependant dans le *projet* :

- une articulation avec les droits sexuels et reproductifs, d'autant plus qu'une stratégie a été récemment adoptée en la matière ;
- des engagements bilatéraux précis.

D'autres secteurs stratégiques sont insuffisamment présents dans le projet de relevé de conclusions du CICID selon les membres du CNDSI :

- La santé n'apparaît pas autant prioritaire que lors du discours du Ministre lors de la session du CNDSI du 14 septembre 2017 selon Frédéric Boyer (Croix rouge française). Tout en demeurant le 2<sup>e</sup> contributeur du fond mondial, la France devrait augmenter la part bilatérale de l'aide dédiée à la santé notamment au Sahel.

- La stratégie Eau et assainissement annoncée par la précédente session du CICID n'ayant pas été élaborée, une mention dans les conclusions pourrait être opportune selon Emmanuel Poilane (CRID).
- La formation des jeunes est absente des préoccupations du *projet*, ce qui dommageable selon Jocelyne Bougeard (AFCCRE), d'autant plus à l'écoute des enjeux démographiques en Afrique présentés par Jean-Marc Châtaigner.
- Philippe Saint-Aubin (CESE) et Emmanuel Poilane (CRID) regrettent l'absence de point d'attention pour l'appui à la société civile locale alors que l'on constate une tendance à sa criminalisation à travers le monde (des militants et lanceurs d'alerte sont assassinés) et que la France prône une plus grande dynamique partenariale dans les pays en développement.
- Pierre Jacquemot (Groupe Initiatives) rejoint cette réflexion en soulignant que rien n'est écrit sur l'approche territorialisée de l'action, pourtant valorisée dans les propos du secrétaire d'Etat, du député Hubert Julien-Laferrière et de l'envoyé spécial pour le Sahel. Il rappelle à cet égard l'existence dans le passé de commissions mixtes sur un rythme trisannuel et regrette l'absence de tels espaces collaboratifs aujourd'hui sur le terrain.

Face à la richesse de ces interventions, le secrétaire d'Etat annonce le report du 3 au 8 janvier de la date limite pour envoyer des contributions écrites complémentaires. Il comprend la déception des membres du CNDSI de ne pas disposer d'ores et déjà d'une trajectoire mais rappelle à quel point cet exercice complexe prend du temps et confirme son engagement entier pour répondre à cette attente. Il propose que soient circularisés les documents de programmation budgétaire pluriannuelle déjà disponibles afin de permettre au CNDSI d'avoir une vision globale de l'enjeu.

En réponse à certaines interventions, le secrétaire d'Etat souligne par ailleurs que :

- le MEAE est le chef de la mission APD, ce qui définit en soi le pilotage de notre politique de développement ;
- le ministère sait prendre en compte l'expertise de chaque partie-prenante du développement : collectivités, acteurs de la recherche... ;
- le gouvernement mène une réflexion sur la mise en place d'un service civique de quelques semaines pour tous les jeunes ;
- le ministère porte une grande attention aux problèmes de nutrition, une stratégie étant en cours d'élaboration à ce sujet ;
- les apports multiples de la diaspora, notamment en termes d'expertise, sont reconnus.

Le secrétaire d'Etat conclut cette séquence en demandant à ce qu'une attention particulière soit apportée par le secrétariat du CNDSI et la DGM à une bonne prise en compte, autant que possible et quand pertinent, des échanges de ce jour pour la consolidation du projet de conclusions du CICID, qui doit rester un document court.

## **5° Points d'information**

Trois points d'information sont présentés par Emmanuel Puisais-Jauvin, directeur général adjoint de la mondialisation.

### **1/ Feuille de route interministérielle pour l'éducation aux objectifs du développement durable et à la solidarité internationale**

La France reconnaît la nécessité de promouvoir en France comme à l'étranger la connaissance par les citoyens des ODD ainsi que l'éducation au développement et à la solidarité internationale (EADSI). Comme prévu par le CICID de 2016, le MEAE débuté à l'automne 2017 l'élaboration d'une feuille de route interministérielle à ce sujet, visant à coordonner les messages et initiatives des ministères (Transition écologique et solidaire, Education nationale, Agriculture, Culture, Sports, Santé et solidarité) afin de donner aux citoyens, notamment aux plus jeunes, les clés pour comprendre les enjeux globaux.

Au-delà de cette cohérence nationale, le ministère veille à inscrire ses travaux dans les contextes européen et international, très riches en matière d'éducation globale.

Au début de l'année 2018, un document de travail sera mis en discussion avec l'ensemble des parties-prenantes lors de différentes instances, comme le groupe de travail de l'AFD dédié à l'éducation au développement ou via le CNDSI par voie électronique. La délégation pour les relations avec la société civile pilote ce chantier et prévoit sa finalisation à la fin du premier semestre 2018.

### **2/Préparation de la présidence française du G7 en 2019**

Le G7 et le G20 sont d'abord des enceintes intergouvernementales. Depuis quelques années, ils se sont néanmoins progressivement ouverts aux acteurs non étatiques cherchant à peser sur les décisions des chefs d'Etat. Cette ouverture se manifeste par des groupes d'engagement associant les diverses composantes de la société civile (ONG, syndicats, employeurs, think tanks, jeunes, femmes ...). Certaines organisations ont identifié les sommets du G7 et du G20 comme des moments politiques importants, notamment sur les sujets de développement et mènent un plaidoyer actif dans ce cadre.

La France (le CNDI en est une illustration) reconnaît le rôle-clé des acteurs non étatiques dans leur diversité pour enrichir et faire avancer les positions des grandes économies mondiales. Assurer une meilleure interconnaissance entre les différentes parties-prenantes du développement devrait avoir deux effets positifs pour la présidence française du G7 : 1° anticiper les possibles incompréhensions entre l'Etat et ses partenaires; 2° enrichir nos réflexions autour du projet de déclaration, en considérant l'expertise des acteurs non-étatiques.

Dans ce contexte, le MEAE a engagé une réflexion collective pour dessiner une méthode d'animation du partenariat dès 2018 sur les sujets Développement principalement. Cette

réflexion a été transposée dans un schéma de concertation proposé aux membres du CNDSI pour information. Il tient compte des cadres de concertation préexistants et positionne le CNDSI comme interface, complété par des dialogues sectoriels.

La présidence de la République arbitrerait sur les thématiques prioritaires de la présidence du G7 au début de l'année 2018. Dans le champ du développement, les priorités déjà exprimées par le Président de la République devraient être traitées par ce rendez-vous géopolitique: climat, éducation et égalité entre les femmes et les hommes.

### **3/ Calendrier de travail du CNDSI**

Le groupe de travail du CNDSI sur la contribution des entreprises françaises au développement a bien démarré en septembre et « rendra sa copie » au premier trimestre 2018. Cinq réunions ont mobilisé 40 participants en tout entre septembre et décembre 2017. La quasi-totalité des collèges ont contribué. Une dernière réunion se tiendra le 15 janvier prochain sur la base d'un *brouillon* produit par les coprésidents, Jean-Louis Bancel (Crédit coopératif) et Elodie Aïssi (CFDT) dont la forte mobilisation a été saluée. Le bureau du CNDSI validera la version finale.

Le prochain bureau du CNDSI se réunira le 18 janvier prochain. Il aura pour principale tâche de préparer la session élargie du CNDSI annoncée par le secrétaire d'Etat. Ce rendez-vous est ouvert à tous les acteurs non-étatiques engagés dans le développement et qui souhaiteraient contribuer à des ateliers collaboratifs durant une journée. Le programme reste à établir, en lien avec le bureau du CNDSI, et devrait notamment porter sur les conclusions du CICID, la mise en œuvre des ODD et la préparation de la présidence française du G7 en 2019.

***Annexe : Participants à la 11<sup>e</sup> réunion du CNDSI, présidée par le secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Baptiste Lemoyne***

Collège	Civilité	Nom	Prénom	Organisation	Participation
Intervenant	Monsieur	Chataigner	Jean-Marc	Envoyé spécial pour le Sahel	X
Intervenant	Monsieur	Julien-Lafférière	Hubert	Député LREM, rapporteur du rapport sur l'aide à l'Assemblée Nationale	X
Collège "parlementaire"	Monsieur	Saint Aubin	Philippe	CESE	X (suppléant)
Collège "parlementaire"	Madame	Michel	Monica	Député LREM, Assemblée Nationale	X
Collège "parlementaire"	Monsieur	Kokouendo	Rodrigue	Député LREM, Assemblée Nationale	X
Collège "parlementaire"	Madame	Bonnecarrère	Sophie	Assistante parlementaire de Mme Michel, Assemblée Nationale	X (observateur)
Collège des ONG	Monsieur	Jahshan	Philippe	Coordination Sud	X
Collège des ONG	Monsieur	Asali	Sami	Coordination Sud	X (observateur)
Collège des ONG	Monsieur	Pinaud	Bernard	CCFD-Terre Solidaire	X
Collège des ONG	Madame	Fehrenbach	Claire	OXFAM France	X
Collège des ONG	Monsieur	Jacquemot	Pierre	Groupe Initiatives	X
Collège des ONG	Monsieur	Boyer	Frédéric	Croix Rouge française	X (suppléant)
Collège des ONG	Madame	Coupez	Carole	Plateforme Educasol	X
Collège des ONG	Madame	Sakho-Niang	Khady	FORIM	X
Collège des ONG	Madame	Gal-Régniez	Aurélié	Equilibre et Population	X
Collège des ONG	Monsieur	Poilane	Emmanuel	CRID	X
Collège des ONG	Monsieur	Chenuil	Raphael	ECPM - membre de plate forme des droits de l'H	X
Collège des ONG	Madame	Caley	Marie-Pierre	ACTED	X
Collège des ONG	Monsieur	Lapeyre	Renaud	WWF France	X
Collège des ONG	Monsieur	Nicolas	Guillaume	CLONG Volontariat	X
Collège des ONG	Madame	Giboin	Catherine	Médecins du Monde	X (suppléant)
Collège des ONG	Monsieur	Simon	Benoit	Association 4D	X
Collège des ONG	Madame	Tardieu	Geneviève	ATD Quart Monde	X
Collège des Acteurs économiques	Monsieur	Debiesse	François	ADMICAL	X
Collège des Acteurs économiques	Monsieur	Goldberg	Kevin	Groupe SOS	X (suppléant)
Collège des Acteurs économiques	Monsieur	Poissonnier	Arnaud	Babyloan	X
Collège des Acteurs économiques	Monsieur	Bancel	Jean-Louis	Crédit Coopératif	X
Collège des Acteurs économiques	Madame	Stoll	Julie	Plateforme du commerce équitable	X
Collège des organisations syndicales	Madame	Naillod	Marie-Christine	CGT	X
Collège des organisations syndicales	Madame	Houlmann	Catherine	CFE-CGC	X
Collège des organisations syndicales	Madame	Aissi	Elodie	CFDT	X
Collège des organisations syndicales	Madame	Thomas	Andrée	Force Ouvrière	X
Collège des organismes d'employeurs	Madame	Lepage	Christine	MEDEF	X
Collège des organismes d'employeurs	Monsieur	Bies Père	Henri	FNSEA	X
Collège de la recherche et de l'enseignement supérieur	Monsieur	Caron	Patrick	CIRAD	X
Collège de la recherche et de l'enseignement supérieur	Madame	Vaillé	Julie	IDDRI	X
Collège de la recherche et de l'enseignement supérieur	Madame	Le Naelou	Anne	Institut d'Etude du Développement Economique et Social (IEDES)- Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	X

Collège	Civilité	Nom	Prénom	Organisation	Participation
Collège des collectivités territoriales	Madame	Bougeard	Jocelyne	AFCCRE	X
Collège des collectivités territoriales	Monsieur	Martin	Benoit	Association des Maires de France	X (suppléant)
Collège des collectivités territoriales	Monsieur	Ries	Roland	Cités Unies France	X
Collège des collectivités territoriales	Monsieur	Chiappone	Julien	Cités Unies France	X (observateur)
Collège des collectivités territoriales	Madame	Sevrin	Geneviève	Cités Unies France	X (observateur)
Collège des collectivités territoriales	Monsieur	Veyri	Timour	Ville de Paris	X (suppléant)
Collège des collectivités territoriales	Monsieur	Viola	André	Association des Départements de France	X
Collège des collectivités territoriales	Monsieur	Letonturier	Simon	Association des Départements de France	X (observateur)
Collège des personnalités étrangères	Monsieur	Akouété	Adrien	Syndicaliste, TOGO	X
Collège des personnalités étrangères	Madame	Sall Seck	Oumou	Maire de Goundham, MALI	X
Collège des personnalités étrangères	Madame	Ndiaye Ba	Soukeyna	Entrepreneuse, Sénégal	X
Collège des personnalités étrangères	Madame	Andela	Christine	COSADER and National Alliance against Hunger, CAMEROUN	X
Collège des personnalités étrangères	Madame	Soukri Chérif	Olfia	Députée Tunisie	X
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	Madame	Boillon	Anne	Directrice de cabinet du secrétaire d'Etat	X (observateur)
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	Monsieur	Dharmadhikary	Jay	Conseiller du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères	X (observateur)
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	Monsieur	Bili	Laurent	Directeur général de la mondialisation	X
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	Monsieur	Puisais-Jauvin	Emmanuel	Directeur général adjoint de la mondialisation	X
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	Monsieur	Tarran	Michel	Délégué pour les relations avec la société civile et les partenariats - Secrétariat du CNDSI	X
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	Monsieur	Crépin	Xavier	Délégué adjoint pour les relations avec la société civile et les partenariats - Secrétariat du CNDSI	X(observateur)
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	Madame	Bouvier	Maelle	Chargée de mission pour les relations avec la société civile et les partenariats - Secrétariat du CNDSI	X
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	Madame	Jouanneau	Anne-Sophie	DGM/CIV - cheffe de pôle Volontariat	X(observateur)
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	Monsieur	Pierre	Cyrille	Directeur adjoint Développement durable (DGM/DDD)	X
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	Madame	Clavierie de Saint-Martin	Elisabeth	Directrice adjointe Développement durable (DGM/DDD)	X(observateur)
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	Monsieur	Darviot	Pierre-Antoinin	Rédacteur DGM/DDD/DEV	X(observateur)
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	Monsieur	Chakroun	Hatem	Sous directeur adjoint au développement (DGM/DDD)	X(observateur)
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	Monsieur	Petit	Jérémie	Chef de pôle DGM/DDD/DEV	X(observateur)
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	Madame	Stilo	Johanna	Rédactrice DGM/DDD/DEV	X(observateur)
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	Madame	De Lucca	Laura	Rédacteur DGM/DDD/DEV	



Collège	Civilité	Nom	Prénom	Organisation	Participation
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	Monsieur	Beltran	André	Rédacteur, Mission du Commerce Extérieur et Attractivité	X(observateur)
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	Monsieur	Engelsen	Carl	Rédacteur G7	X(observateur)
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	Monsieur	Magron	Kevin	Chargé de mission G7 auprès de la DGM	X(observateur)
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	Monsieur	Jeanet	Quentin	Rédacteur, Mission pour l'action humanitaire du Centre de Crise et de Soutien	X(observateur)
DG Trésor	Monsieur	Rousseau	Cyril	Sous-directeur des affaires financières multilatérales et du développement- MULTIFIN	X
DG Trésor	Monsieur	Gaudin	Pierre	Sous-direction des affaires financières multilatérales et du développement- MULTIFIN	X (observateur)
DG Trésor	Madame	Thezenas	Dalcie	Sous-direction des affaires financières multilatérales et du développement- MULTIFIN	X (observateur)
Agence Française de Développement	Monsieur	Pellet	Jérémie	Directeur général délégué	X
Agence Française de Développement	Madame	Chouat	Nadège	Division du Pilotage Stratégique et de la Redevabilité (PIL), Direction de la Stratégie, des Partenariats et de la Communication (SPC)	X (observateur)
Agence Française de Développement	Madame	Huguenin	Valérie	Division du partenariat avec les OSC (DPA/OSC)	X (observateur)
Présidence de la République	Madame	Blatmann	Soria	Conseillère Société civile	X (observateur)
Expertise France	Madame	De Soucy	Anne	Directrice de la Stratégie, des Partenariats et de la Communication	X (observateur)
Ministère de l'intérieur	Madame	Pouligo	Anne-Florence	Service de la stratégie et des affaires internationales, DGEF	X (observateur)
Secrétariat général des Affaires Européennes	Madame	Bernard	Marie-Eva		X (observateur)
Secrétariat général des Affaires Européennes	Monsieur	Mercier	Yves		X (observateur)
Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire	Monsieur	Fairise	Nicolas	Direction des affaires européennes et internationales	X (observateur)
Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur	Monsieur	Despreaux	Denis	Mission Europe et international pour la recherche, l'innovation et l'enseignement supérieur (MEIRIES)	X (observateur)
Ministère de l'Education	Madame	Mangematin	Virginia	Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative - Bureau International	X (observateur)
Assemblée Nationale	Monsieur	Virlogeux	Simon	Assistant parlementaire de M. Le député Hubert Julien-Lafferiere	X (observateur)